

CSA-R EMA

Comité Social d'Administration de Réseau de L'État-Major des Armées

Du 3 au 10 décembre, vous élirez vos représentants syndicaux pour quatre ans.

FO est un syndicat libre et indépendant de toute emprise politique et religieuse. Notre organisation est exigeante, car nous avons une haute idée de la fonction publique, un des piliers de notre République.

FO, c'est le syndicalisme de la feuille de paye, des conditions de travail et des emplois. Au ministère des Armées et des anciens combattants, les personnels civils sont indispensables au soutien des forces. **FO** défend avant tout des êtres humains et le respect qui leur est dû.

Alors que le budget de la Défense augmente, **FO** revendique une revalorisation salariale tous statuts confondus, à la hauteur de la reconnaissance de notre cadre d'exercice spécifique.
Nous défendons vos intérêts collectifs comme individuels : entre autres vos parcours professionnels, la formation continue, le télétravail et l'amélioration de l'accord ministériel sur le temps de travail.

FO négocie et signe les accords favorables aux agents ; elle combat ceux qui leur sont défavorables.
La force de **FO**, c'est aussi son maillage territorial. Partout, vous pouvez compter sur des délégués **FO** formés, expérimentés, disponibles et engagés à vos côtés.

FO Défense est à l'initiative de la création du CSA-R EMA, avant les élections professionnelles de 2022. Cette instance, plus qu'essentielle, a démontré toute son utilité au cours de ces quatre années de mandat, notamment pour traiter les questions relatives aux conditions des personnels.

Vos élus **FO** se sont pleinement investis dans des dossiers syndicaux majeurs, notamment celui du plan massif de licenciement des PCRL en Afrique. Grâce à la mobilisation et à l'intervention de **FO Défense**, nous avons obtenu des engagements et des mesures plus favorables que les propositions initiales.

Vos élu(e)s **FO Défense** continueront à se mobiliser lors de la prochaine mandature pour, notamment :

- → Des effectifs suffisants et pérennes, grâce à un plan de recrutement à la hauteur des enjeux et au remplacement des départs.
- → L'égalité professionnelle femmes-hommes, dans les rémunérations, les avancements et l'accès aux responsabilités.
- → Le respect des obligations d'emploi des travailleurs handicapés, avec un accompagnement adapté au recrutement et au maintien dans l'emploi.
- → Une revalorisation de la grille indiciaire des catégories C prioritairement, B et A.
- → Une reconnaissance professionnelle et financière, avec davantage d'avancements, notamment dans les structures à faibles effectifs (CICOS, EMZD, DMD…).







- De véritables parcours de carrière, fondés sur les compétences, la formation et des perspectives d'évolution pour toutes les catégories.
- Un accès élargi aux postes à responsabilités, avec des critères de sélection transparents.
- La reconnaissance des spécificités des agents du service, notamment par la revalorisation des montants et le paiement de l'IMOMA à l'ensemble des personnels ayant droit de la DMAé quel que soit le statut.
- La préservation des missions de la DMAé et du MCO aéronautique, par le maintien, le renforcement et la reconnaissance des effectifs civils (quota de NBI revalorisé, avancements, CIA, Levier 3 ICT…).
- L'amélioration des conditions de travail, avec des mesures concrètes de prévention et de réduction de la charge de travail.
- Une gestion RH de proximité renforcée en métropole et outre-mer, garantissant un traitement plus rapide des dossiers et un accompagnement adapté aux contraintes locales.

FO Défense prendra toute la place que les agents lui confieront par leur vote lors de ces élections pour défendre les intérêts matériels et moraux de tous les personnels civils de l'EMA.

FO Défense exige des engagements concrets, des moyens adaptés et un calendrier de mise en œuvre, avec un suivi régulier en CSA-R EMA.

Plus **FO** sera forte, plus nous pèserons dans les négociations pour défendre vos droits et obtenir de nouvelles avancées !



